

▶ COLLECTE SOLIDAIRE PROJET ANACONDA ◀

Merci de compléter ce bulletin et de le retourner par mail à mecenat@chu-tours.fr avant de procéder au virement bancaire.

Lors du virement bancaire, merci de bien préciser votre nom dans le libellé.

FONDS DE DOTATION DU CHRU DE TOURS 2 Boulevard Tonnellé 37044 TOURS CEDEX 09			
RIB			
CODE BANQUE 19406	CODE GUICHET 37015	N° COMPTE 67173594566	CLE RIB 94
IBAN			
FR76	1940	6370	1567 1735 9456 694
BIC AGRIFRPP894			

 5 €
 10 €
 20 €
 50 €
 100 €
 Autre €

Clauses de confidentialité

Je souhaite figurer dans la liste des donateurs du Fonds de dotation ou dédier ce don à la personne de mon choix.

▶ Nom, Prénom de la personne de votre choix
(ce nom apparaîtra sur la liste de remerciement) :

.....

Je souhaite recevoir l'actualité du Fonds de dotation du CHRU de Tours.

Je suis soumis à l'impôt sur le revenu (IR), mon don est déductible à hauteur de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable.

Je suis soumis à l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), 75 % du don versé peut-être réduit directement de l'impôt dû dans la limite de 50 000€

Je donne au titre de mon entreprise. Mon don est réductible à hauteur de 60% dans la limite de 20 000€ ou de 0,5% du CA annuel HT (possibilité de report sur 5 ans).

Date

Signature

Les dons déductibles de l'impôt de solidarité sur la fortune sont collectés au nom et pour le compte du CHRU de Tours. Vos coordonnées nous sont indispensables pour vous envoyer votre reçu fiscal. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.

Dans le cas où la collecte dépasserait la part du financement nécessaire, l'excédent collecté sera affecté à un autre projet de recherche sur le COVID-19. Les donateurs seront alors recontactés.

Plus d'informations : www.fondsdedotation-chru-tours.fr ou au 02.47.47.36.39